Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PREMIÈRE ATTRIBUTION DES BOURSES DU FONDS DU SPORT VAUDOIS

Une aide financière pour les sportifs d'élite vaudois

Le Canton de Vaud - par l'intermédiaire de la Commission du Fonds du sport vaudois et avec le concours de la Fondation d'aide aux sportifs vaudois - a décidé d'apporter une aide financière aux sportifs d'élite en sport individuel. Cette initiative - qui constitue une première - permettra à dix-huit bénéficiaires en possession d'une carte Swiss Olympic (or, argent ou bronze) de recevoir une somme annuelle de 7000 francs chacun.

Tenant compte du fait que ces sportifs représentent une carte de visite pour notre canton et pour la Suisse, que leurs exploits peuvent inciter de nombreux jeunes à faire du sport, qu'ils pratiquent souvent leur activité dans des conditions professionnelles et financières difficiles, les donateurs ont estimé indispensable de les encourager concrètement. Le fait qu'une part non négligeable de la population déplore le manque de résultats internationaux de nos sportifs les a également incités à prendre cette décision.

Aujourd'hui, la conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor, présidente de la Commission du Fonds du sport vaudois, et Jacques Perrin, président de la Fondation d'aide aux sportifs vaudois (auparavant Fondation vaudoise d'aide aux jeunes sportifs), ont signé une nouvelle convention sur le stand du Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) au Comptoir Suisse. Auparavant, cette Fondation aidait les talents de 14 à 25 ans (entre 1994 et 2005, elle a distribué 416'000 francs touchant ainsi 43 sports différents). Désormais, tout en maintenant son but de permettre aux jeunes sportifs de mener de front des études ou un apprentissage et un sport de haut niveau, elle soutiendra aussi les sportifs vaudois jusqu'au terme de leur carrière au sein de l'élite.

Pour avoir droit à une Bourse du Fonds du sport vaudois, le règlement édicté prévoit

qu'il faut être titulaire d'une carte Swiss Olympic vaudoise or, argent ou bronze en sport individuel et résider dans le canton depuis au moins trois ans. Cette bourse reste acquise aux sportifs concernés tant que ceux-ci remplissent ces conditions. Le nombre de récipiendaires est amené à évoluer chaque année, mais la somme allouée restera inchangée pour toute la durée d'une législature cantonale.

Désireux d'offrir une aide qui soit un véritable encouragement et non une simple récompense, les trois partenaires concernés ont décidé d'offrir la même somme à tous les bénéficiaires, quelle que soit la popularité deleur sport et quelle que soit la couleur de leur carte Swiss Olympic.

DEC, Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021 316 60 10 - Nicolas Imhof, chef du SEPS, 021 316 39 30 - Nicolas.imhof@seps.vd.ch - Jacques Perrin, président de la Fondation d'aide aux sportifs vaudois - 021 683 10 05/079 213 50 15 - jacques@perrin.ch

Voir le communiqué de presse et la liste des bénéficiaires d'une bourse en annexe

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 septembre 2005

DEC, Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat, 021 316 60 10 - Nicolas Imhof, chef du SEPS, 021 316 39 30 - Nicolas.imhof@seps.vd.ch - Jacques Perrin, président de la Fondation d'aide aux sportifs vaudois - 021 683 10 05/079 213 50 15 - jacques@perrin.

COMMUNIQUE
LISTE